

Retraites complémentaires : les partenaires sociaux entament des discussions

« Les partenaires sociaux à nouveau au chevet des retraites complémentaires », titre, en Une, Le Figaro économie. Syndicats et organisations patronales, gestionnaires du régime Agirc-Arrco se réunissent aujourd'hui pour examiner l'état du régime qui est sorti de la trajectoire qu'ils lui avaient fixée. « Nous avons alerté les partenaires sociaux, car les hypothèses de départ ne sont plus respectées », indique Didier Weckner (Medef), président du CA de l'Agirc-Arrco. D'une part, le régime accuse un déficit d'environ 4,5 milliards d'euros, dû au chômage partiel et à la perte d'activité qui ont engendré moins de rentrées de cotisations. D'autre part, les réserves ont baissé de 65 à 61 milliards d'euros, et la règle voulant qu'elles représentent au minimum six mois de prestations pourrait ne plus être tenue d'ici à 2033. La première réunion doit permettre aux partenaires sociaux de se mettre d'accord sur les chiffres. Lors des séances suivantes, ils devront décider des mesures à prendre pour ajuster le tir. Syndicats et patronat se donnent trois semaines pour s'entendre et signer un avenant au précédent accord datant de 2019, ou carrément renégocier un nouvel ANI. « On va regarder les chiffres, ensuite, chacun réfléchit et revient avec des propositions », indique prudemment Frédéric Sève (CFDT), pour lequel « le régime est costaud. Il faut d'abord voir les évolutions possibles, en fonction de la nature de la reprise. » Le patronat est, lui, déterminé à redresser la barre. « On attend des partenaires sociaux qu'ils agissent. Il faut trouver un plan de retour à l'équilibre et une stratégie de reconstitution des réserves », affirme Éric Chevée (CPME). Pour cela, il n'y a que trois solutions : augmenter les cotisations, baisser les pensions ou relever l'âge de départ. Un consensus se dégage déjà pour ne pas augmenter les cotisations. « Ce serait la spirale de la mort pour casser la relance », assène le Medef. (Le Figaro, p.28)